L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. | WINNIPEG, MANITOBA, JUILLET 21, 1898. | No 25

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1 ère insertion, par ligne . . . . . 10 cts
Chaque insertion subsequente . . . 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LA GUERRE

La Reddition de Santiago

Le général Toral qui commandait l'armée espagnole à Santiago, a capitulé après de longs pourparlers, Il a rendu la Place avec toutes ses armes, ses canons et ses munitions. L'armée espagnole, désarmée, doit être transportée en Espagne par le soin des Américains.

C'est une capitulation qui n'est pas à la gloire de l'armée espagnole. Quand une nation combat pour l'honneur ainsi que l'a déclaré l'Espagne, elle ne permet pas à une armée de 25,000 hommes de capituler devant 15,000 ennemis, sans avoir lutté jusqu'à la dernière cartouche, sans avoir tout tenté pour s'échapper tout au moins.

Les Généraux qui commandaient à Santiago ont fait preuve d'une incapacité notoire au point de vue tactique et en dernier lieu ils n'ont pas même su mourir. Pauvre peuple espagnol.

Mgr Lafleche.

Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières, est mort succombant aux suites de la maladie dont il souffrait depuis quelque temps.

Ses obsèques ont eu lieu mardi matin à Trois Rivières, en présence d'une assemblée nombreuse des habitants et du clergé.

Les Premiers Ministres Laurier et Marchand assistaient à la cérémonie.

Mgr Bruchési à prononcé l'oraison funèbre.

Nous reproduisons l'éloge suivant, du *Temps* d'Ottawa :

Le saint apôtre, homme remarquable, dont le pays tout entier déplore aujourd'hui la perte appartenait à la race des vaill nts, des forts. Il était taillé à l'antique. Dans le monde, sa rare éloquence en eût fa t un de nos plus puissants tribuns populaires. Dieu eût d'autres vues sur lui et l'appela à la milice sainte. Il faut lui appliquer à la lettre le texte de la Bible qui veut que la vie de l'homme soit une lutte ici-bas: "militia."

Heureusement, cette énergie, cette exubérance de force dont la nature l'avait doué, il l'employa à combattre les bons combats du Seigneur, à lutter contre le mal, contre toutes les erreurs contemporaines.

C'est cette grande carrière que nous voulons esquisser à grands traits.

L'Affaire Dreyfus.

L'affaire Dreyfus a reçu son coup de mort à la Chambre des Députés, à Paris. M. Cavaignac, Ministre de la Guerre, répondant à une interpellation du Comte de Castellane, a communiqué à la Chambre plusieurs documents établissant la culpabilité du traitre de l'Ile du Diable et clouant au pilori ceux qui veulent en faire un martyr; la députation, par un vote de 572 contre 2, a approuvé les déclarations de M. Cavaignac et a ordonner de les placarder dans toute la France.

Zola doit sentir maintenant plus que jamais dans quel pétrin l'a fourré la juiverie.

On annonce de Paris que le Comte Esterhazy a été arrêté ainsi que Mme Pays. Le Cabinet a également décidé de poursuivre le Colonel Picquart et l'Avocat Leblois.

C'est en somme le commencement d'une nouvelle affaire Dreyfus.

En Chine.

Le Syndicat Franco-Belge.

Le Ministre des Affaires Etrangères à Paris vient d'être informé par un télégramme daté de Shangaï, de la signature du contrat qui accord au syndicat franco-belge la concession du chemin de fer de Pékin à Han Kéou.

Le résultat obtenu est dû à l'union et à la persévérance des industriels français et belges secondés activement par les deux gouvernements et les représentants en Chine de la France et de la Belgique.

La ligne d'une longueur de 1,300 kilomètres environ, relie la capitale chinoise au grand centre commercial de Han-Kéon sur le Yang-Tsé-Kiang en traversant les provinces particulièrement riches et peuplées du Tchili, de Ho-nan et du Hou-pé.

Une révolte vient d'éclater en Chine qui semble devoir recommencer la célèbre révoltes de Taï-Ping. Les insurgés se sont emparé de neuf villes ou villages et battu les troupes impériales à Woo-Chow.

Les Affaires Vont Bien au Klondyke.

Vingt mineurs venant du Yukon, de Manock Circle City et de Dawson City, sont arrivés hier, en cette ville, à bord du Schooner 'Hattie Phillips," de St-Michel. Les chercheurs d'or ont emporté avec eux $70,000 et les passagers de Dawson City sont certains que cette ville rapportera plus de $25,000,000 et à Manock pas moins de $300,000. La rivière Yukon n'a jamais été aussi haute et plusieurs mineurs ont dû déménager à cause des inondations.

On annonce la nomination du nouveau conseil d'administration du Yukon par le Gouvernement Fédéral en vertu d'une loi votée à la dernière Session.

Le Conseil d'Administration est composé comme suit :

Wm. O'Gilvie, Président.

M. McGuire, Magistrat.

M. F. C. Wade, Avocat.

Lieutenant-Colonel Steele, Chef de la Police Montée.

Mgr Langevin a Rome.

La *Gazette* et le *Star* annoncent que le Grand Vicaire Routhier, du diocèse d'Ottawa, a reçu de Mgr Langevin, actuellement à Rome, une lettre disant qu'il a eu une entrevue de deux heures avec le Pape et que le Saint Père est très satisfait de la façon dont sa lettre encyclique sur la Question des Ecoles du Manitoba a été accueillie au Canada.

Election en Colombie.

L'on connait le résultat complet des élections en Colombie.

Chacun des deux partis en présence a 18 représentants.

Il y a donc impossibilité pour tous les deux de gouverner.

M. Jos. Martin a été élu.

L'Exposition de Winnipeg.

L'Exposition de Winnipeg a dépassé cette année les prévisions les plus optimistes. Le temps à l'encontre des années précédentes s'est plu à favoriser notre fête pendant toute la semaine, et le soleil a même péché un peu par excès de zèle ; mais il serait maladroit de lui en faire un crime.

Le nombre des visiteurs a atteint près de 65,000 ! et l'on peut affirmer sans crainte d'être démenti que grâce à l'heureux aménagement de l'Exposition, grâce à la variété et à la qualité des objets et des animaux exposés, grâce aussi aux nombreuses attractions toutes fort remarquables qu'avaient su réunir les Directeurs et le Manager de l'Exposition, tous nos hôtes sont repartis ravis de leur visite, et se promettant bien de revenir l'année prochaine.

Un de nos compatriotes de Montréal ne cachait pas sa surprise en présence d'une réussite si parfaite, et il déclarait que notre Exposition de Winnipeg n'était surpassée au Canada que par celle de Toronto.

Nous nous proposons d'ailleurs de revenir sur la question de l'Exposition et nous espérons avoir l'occasion de fournir à nos lecteurs un compte-rendu complet.

Nous ne voulons aujourd'hui ne nous occuper que d'une question fort particulière.

Nous voulons parler de la part prise par nos compatriotes à cette Exposition.

Il faut l'avouer en toute franchise, notre population canadienne n'a point tenu dans cette grande manifestation la place qu'elle devrait tenir.

C'est croyons-nous un grand tort, que ce parti pris de se tenir à l'écart, ou du moins ce manque de participation au mouvement ascendant de notre Province. Il importe de montrer à nos concitoyens anglais, aussi bien qu'à tous ceux qui nous viennent visiter la part de nos concitoyens dans les différentes branches du commerce, de l'agriculture, de l'industrie. Notre légitime part d'influence est à ce prix, ne l'oublions pas.

Aussi devons-nous être doublement reconnaissants aux rares exposants qui ont vaillamment et brillamment soutenu l'honneur du drapeau.

En première ligne nous trouvons M. Victor Mager et fils, un des vétérans de notre colonie, si justement aimé et apprécie.

M. Victor Mager exposait une remarquable collection de légumes, fleurs, etc., et les specimens exhibés étaient de toute beauté. C'est un merveilleux exemple des résultats merveilleux que le travail bien compris peut donner dans notre Province.

M. Mager a obtenu une médaille d'argent pour l'ensemble de sa collection.

C'est une bien juste récompense.

Il a eu les premiers prix pour le celeri, les choux, les concombres, la rhubarbe, les tomates, les pois, le tabac, et son sirop de framboises.

Il a eu également le deuxième prix pour chaque objet qui forme l'ensemble de sa collection si variée, betteraves, choux-fleurs, oignons, giroflées, etc., etc.

Nous sommes heureux et fiers des succès bien mérités, remportés par M. V. Mager et nous le félicitons pour son intelligente participation à cette Exposition.

M. Paul Sala, le successeur de M. Chabot, dans le commerce de Vins et Liqueurs, est aussi parmi ceux qui ont soutenu l'honneur de notre nationalité.

M. Paul Sala est Français, et a été élevé dans le Commerce du Vin, nul ne saurait donc être mieux qualifié pour apprécier la valeur et l'authenticité du jus de la vigne.

Son exposition dans le Grand Hall nous l'a prouvé par le choix magnifique des vins de grande marque réunis dans sa vitrine.

Tout l'armorial des grands vignobles était représenté. Les Chateau Yquem, les Chateanx-Laffite, les Barsac, St Estèphe, St Jullien, Chateau - Margeaux formaient un état major de bouteilles dignes de figurer sur la table d'un roi.

Heureux, trois fois heureux ceux qui pourront constater "degustando" le bouquet, la limpidité, l'essence de vie et de gaieté enfermés en chacun de ces flacons.

Mais à côté de ces vins de grande marque, nous avons constaté tout un assortiment de Vins de Californie, à la portée de toutes les bourses ; tous ces derniers vins ont été achetés sur place par M. Sala luimême qui en peut ainsi garantir l'authenticité ; c'est là une constatation heureuse pour MM. les Ecclésiastiques qui sont souvent si fort en peine pour se procurer du Vin de Messe absolument pur.

Souhaitons à M. Sala une réussite complète qu'il mérite à tous les égards, et j'ajouterais que nous devrions lui être infiniment reconnaissants s'il parvient à faire apprécier de tous, le divin jus de la treille, car il est reconnu que l'usage du vin supprime l'ivrognerie alcoolique.

Le troisième exposant est M. Lion, dont nos lecteurs connaissent déjà le nom et qu'ils n'oublieraient jamais s'ils avaient goûté à son chocolat.



Le Gouvernement et les Ouvriers du Crow's Nest Pass.

Dans le rapport déjà livré à la publicité touchant les travaux sur le chemin de fer du Pas du Nid de Corbeau, et au cours des débats qui se sont livrés à ce sujet il avait été représenté qu'en nombre de circonstances les travailleurs employés à la construction de cette voie ferrée, avaient été traités d'une façon injuste et avaient éprouvé des pertes fort sérieuses. Or, l'Hon. M. Fielding, Ministre Intérimaire des Chemins de Fer et Canaux, vient de notifier à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique l'avis qu'elle ait à rendre pleine et entière justice à ces travailleurs, et que s'il est constaté que leurs justes créances ne sont point acquittées, le Gouvernement retiendra cette somme sur la subvention votée à la compagnie par le Parlement.

Mgr Duhamel a été chargé par le Pape de conférer à Mgr Bruchési, archevèque de Montréal, le pallium et les insignes de la dignité d'archevêque. La cérémonie aura lieu le 8 août, dans la cathédrale de Montréal, et elle sera fort solennelle.

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."
Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,
BOITE 1309, *WINNIPEG, MAN.*

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 21 JUILLET, 1898.

Note de l'Administration.

Nous remercions sincèrement ceux de nos lecteurs qui ont bien voulu nous faire parvenir le montant de leur abonnement.

Nous remercions également ceux d'entre eux qui ont accompagné leur envoi, de félicitations, qui sont pour nous un précieux encouragement.

Tous nos efforts tendront à justifier de tels éloges.

Nous prions ceux qui, soit négligence, soit oubli, n'ont point encore payé leur abonnement de bien vouloir contribuer par leur modeste obole, à la réussite du but que nous poursuivons.

Nous apporterons la plus grande diligence possible à la livraison des portrait-primes, mais le nombre en est déjà considérable, et les derniers venus seront forcés de faire preuve d'un peu de patience.

L'ADMINISTRATION.

Le 14 Juillet.

La Fête du 14 Juillet a été célébrée à Montréal et à Québec avec un éclat particulier cette année; toute la population canadienne-française s'est associée de grand cœur à ces fêtes destinées à honorer la France, notre vieille mère-patrie.

Tout honneur rendu à la France est pour notre race, non-seulement un sujet de légitime fierté, mais aussi une œuvre salutaire qui rehausse le prestige du nom Canadien.

Aussi souhaitons-nous vivement voir la Colonie Française au Manitoba se réunir en une association nationale semblable à celles du Bas-Canada, et célébrer la fête du 14 juillet.

Nous avons déjà les Sociétés St-Jean-Baptiste et St-Joseph; une association française complèterait heureusement l'œuvre de concorde, de bonne entente et d'union que nous devons poursuivre dans notre intérêt à tous.

Nos compatriotes français, sont assez nombreux au Manitoba pour former une association prospère.

Nous espérons donc de tout cœur voir fêter l'année prochaine, le 14 juillet à Winnipeg.

"La Defense" et la Population Francaise au Manitoba.

Nous n'avions point tout d'abord l'intention de répondre au dernier article de *La Defense* sur:

"L'Indépendance d'Esprit
et la
Culture Intellectuelle."

Une polémique n'a plus d'intérêt lorsqu'au lieu d'arguments et de raisonnements, on doit avoir recours aux injures et aux exagérations plus ou moins spirituelles, que *La Defense* oppose à nos affirmations.

Les ironies quelque peu vieillottes dont use notre confrère sont des armes à deux tranchants qu'il nous serait aisé de lui retourner, mais nous faisons fi des attaques personnelles, qui, n'ont jamais prouvé que la détresse d'un homme aux abois ou l'aveugle passion d'esprits étroits.

Il nous suffit de livrer aux méditations de notre confrère ces lignes de LaBruyère:

"Le commun des hommes va de "la colère à l'injure; quelques-uns "en usent autrement, ils *offensent* "*et puis ils se fachent*. La sur-"prise où l'on est toujours de ce "procédé ne laisse pas de place au "ressentiment."

La lettre ci-dessous nous a paru venir fort à propos replacer la discussion sur son véritable terrain, et c'est pourquoi nous la publions.

Juillet le 17, 1898.

MONSIEUR L'EDITEUR.

Je ne saurais rester indifférent à la polémique engagée entre votre journal et *La Defense* de Chicoutimi au sujet de votre article sur:

"L'Indépendance d'Esprit
et la
Culture Intellectuelle."

Comme tous les journaux confondus par les articles de leurs adversaires, *La Defense* à bout d'arguments, a recours aux insultes personnelles et cherche en vain à changer le terrain de la discussion.

La Defense a accusé les Français qui sont venus s'établir dans le Canada d'être

'L'Ecume des Villes Européennes," et affirme avec impudence que les Gouvernements ont peuplé les Provinces de l'Ouest "d'une engeance cosmopolite qui constitue un élément peu enviable dans notre population."

Cet article de *La Defense* constitue un libelle criminel envers nos concitoyens d'origine française et que toute personne devrait s'empresser de réfuter et de qualifier comme mensonger et diffamatoir.

Je mets *La Defense* au défi de particulariser.

Je réside au pays depuis 26 ans. Je connais tous les groupes français qui sont établis dans notre Province et je m'empresse de protester contre cet écrit malhonnête du journal de Chicoutimi.

Durant mon séjour de 26 ans au Manitoba, j'ai eu l'occasion de lier une amitié sincère avec l'élément français faisant partie de notre population. Je suis donc en mesure de parler avec connaissance de cause. Or notre population française, loin d'être

"L'Ecume des Villes Européennes" et de former une engeance cosmopolite qui constitue un élément peu enviable, est composée d'hommes d'élite, dont l'arrivée nous a réjoui le cœur et qui nous ont rendu anxieux d'en recevoir un contingent considérable.

Nous comptons sur l'émigration française au Manitoba, pour nous renforcer, et nous devons souhaiter que ceux qui nous arriveront, seront aussi précieux que ceux qui sont déjà établis.

N'est-il pas malheureux qu'au moment où nous redoublons nos efforts pour obtenir cette émigration tant désirée, qu'une feuille non accréditée, publiée à près de 2,000 milles de notre Province, se permette de lancer l'injure à nos bons compatriotes du Manitoba.

Mais ce qui me semble le plus regrettable encore, c'est de constater que *Le Manitoba*, qui a pris communication de l'article de *La Defense*, n'ait pas jugé à propos de protester, et son silence pourrait faire croire aux insulteurs de nos Français qu'ils ont été justifiables.

J'espère que *La Defense* s'empressera de se retracter. Ce n'est pas en attaquant votre journal avec un langage de charretier embourbé, qu'elle effacera la tache qu'elle a voulu imprimer au front de la population française du Canada et qu'elle réussira à réparer le tort qu'elle peut faire à la grande cause de l'émigration.

Je demanderai aussi au *Manitoba* de faire entendre sa protestation contre l'infâme article de *La Defense*. Cette protestation aurait dû être faite même avant aucune sollicitation.

Permettez-moi encore de vous féliciter bien cordialement sur la manière habile dont vous avez défendu le colon français, et veuillez me croire, avec beaucoup d'autres,

Votre admirateur,

UN CANADIEN-FRANÇAIS.

Perfidie Conservatrice.

Le *Morning Telegram*, l'organe officiel des Conservateurs du Manitoba, fidèle à sa tactique déloyale se permet avec une impudence qui n'a d'égale que sa mauvaise foi, de dénaturer un de nos récents articles.

A l'en croire, nos déclarations prouveraient:

"Que les Ecoles Ca-"tholiques Séparées sont entière-"ment supportées par les fonds "des Ecoles Publiques."

Hélas nous voudrions bien pouvoir faire en toute vérité pareille déclaration, au risque de soulever les clameurs de toute la coterie fanatique et braillarde!

C'est notre vœu le plus cher, mais nous n'en sommes pas encore là, malheureusement, et il nous suffira pour le prouver de renvoyer le *Morning Telegram* à certain rapport du R. P. Cherrier, dont il a d'ailleurs été l'un des premiers à parler dans ses colonnes; il y verra figurer une certaine somme de $9,800 qui certes ne sort pas des poches de M. Greenway.

Cette manœuvre perfide de la feuille conservatrice, destinée à soulever le fanatisme protestant de certaines sectes irréductibles, est en vérité par trop grossière; et dire pourtant qu'il se trouve malgré tout, des Catholiques assez aveugles, assez naïfs, pour mettre encore toutes leurs espérances, dans un parti qui après les avoir bafoué 6 ans durant, fait aujourd'hui un appel manifeste aux pires passions en dénaturant sans vergogne la vérité.

Nos coreligionnaires conservateurs refuseront-ils de voir, ou ayant vu, refuseront-ils de croire?

L'ancien grand pontife de l'organe conservateur, descendu déjà au rang de lévite, est fatalement destiné à n'être bientôt plus qu'un simple coryphé, administrateur convaincu des grâces et des envolements des filles de Terpsichore.

Pour donner plus de poids à ses affirmations, il nous qualifie "l'organe français de M. Greenway."

C'est un misérable mensonge qu'il lui serait impossible d'appuyer d'aucune preuve, d'aucune apparence.

Nos convictions sont nos seuls guides, les principes nos seules lois, les intérêts de notre race et de notre religion nos seuls maîtres.

Nous sommes l'organe d'une nation, non d'une race.

Le *Telegram* était plus sincère lorsqu'il y a quelques semaines il nous accusait à propos de notre numéro national de la St-Jean-Baptiste, de faire œuvre séditieuse en glorifiant deux patriotes, honneurs de notre race.

L'organe de Greenway rendant à Riel et à Papineau les honneurs qu'ils méritent! Ne trouvez-vous pas cela délicieux!

Parabole Manitobaine.

En ce temps-là au pays de Man....ahan, habitaient dans la maison de leur mère, deux frères d'âge différent.

Or il advint qu'un jour l'aîné ayant voulu opprimer son cadet beaucoup plus jeune et moins vigoureux, le cadet fut contraint de se réfugier en une ville voisine et d'y vivre dans la gêne.

Cependant cédant aux conseils d'un sage vieillard son parent, le cadet résolut de retourner à la maison maternelle, résigné à supporter son sort jusqu'au jour où il plairait à son aîné de lui rendre pleine justice.

Il décida d'envoyer en signe de réconciliation à son frère une branche d'olivier, et il choisit pour ce message un serviteur en qui il avait grande confiance.

Or ce serviteur était un homme ambitieux qui résolut de profiter de l'occasion pour s'élever jusqu'au rang de chef des eunuques.

Il commença donc par faire rapport à son maître pour lui prouver qu'il aurait tort de rentrer avant d'avoir justice complète, et ayant ainsi semé l'indécision dans son esprit, il partit une nuit sans prévenir pour se rendre dans la demeure de l'aîné des frères.

Il lui présenta alors la branche d'olivier lui disant:

"Seigneur, j'ai tout fait auprès "de mon maître pour l'amener à de "meilleurs sentiments envers vous "et c'est grâce à mes efforts qu'il "m'a chargé de vous apporter cette "branche d'olivier."

Et l'aîné lui répondit:

"Tu es un bon serviteur et tu "seras récompensé, car je suis heu-"reux de revoir mon frère et il re-"trouvera sa place au foyer de "notre mère."

Alors retournant auprès du cadet le serviteur déloyal s'écria;

"Maître, j'ai tant prié votre frère "qu'il consent à vous rendre votre place au foyer de votre mère."

Et le maître lui dit:

"Tu es un bon serviteur et tu "seras récompensé, car j'ai hâte de "revoir mon frère.

Et s'étant rendu dans la maison de sa mère il fut accueilli à bras ouverts.

Mais les deux frères ne tardèrent point à s'apercevoir de l'hypocrisie de leur serviteur et l'ayant fait appeler, ils le chassèrent lui disant: *Tu es indignus, indignor, indignissimus.*

—En vérité je vous le dis, celui qui est ambitieux et fourbe sera dévoilé et abaissé.

Le Sénat.

L'Observateur, un des plus chauds partisans de M. Bergeron, et l'un des oracles les plus loquaces de la Delphes Conservatrice, constate avec une douleur profonde, la jeunesse relative des trois sénateurs récemment nommés par le Gouvernement Libéral, MM. Thibaudeau, Dandurand et Paquet.

"Un jeune homme de 40 ans," dit-il, "ils (les Conservateurs) auront à l'endurer plus longtemps."

Vit-on jamais aveu plus sincère et naïf de la façon dont le Parti Conservateur comprend le rôle du Sénat.

C'est la condamnation absolue du Sénat actuel, tel que composé par les bleus de jadis, un corps de partisan à la dévotion du parti.

Nous le savions depuis longtemps, mais cet aveu est bon à noter, il suffira à dissiper les illusions de ceux qui croient encore en la sincérité de notre Sénat, à son dévouement au seul bien public.

Il paraîtrait vraisemblable dans ces conditions que M. l'"Observateur" se rangea du côté des partisans de la Réforme du Sénat; il n'en est rien, car le cher homme estime voir les Conservateurs au pouvoir d'ici peu de temps, et bercé par cette illusion il entend conserver pour lui et ses amis cette mine inépuisable de sinécures, où tendent tant de convoitises.

Mais si les Libéraux restaient au pouvoir ne fut-ce qu'une dizaine d'années, alors vous verriez ces bleus si chauds partisans du Sénat demander à grands cris l'abolition de ce corps qui jouerait vis-à-vis d'eux en cas de retour au pouvoir, le rôle d'obstruction qu'il joue actuellement à notre égard.

Certes le Parti Libéral est excusable de combattre ses adversaires avec leurs propres armes, en l'état actuel des choses qui n'autorise point d'autre solution efficace, mais il reste à savoir s'il ne serait pas plus politique de sa part de prendre ouvertement parti pour la Réforme, et de s'assurer l'honneur d'un changement qui s'impose et devra forcément aboutir tôt ou tard.

Nous l'espérons de toutes nos forces.

Une des modifications les plus sérieuses à apporter alors à la constitution du Sénat sera la représentation en nombre égal de chaque Province.

Une loi ne saurait en effet être efficace qu'en tant qu'elle satisfait non-seulement aux besoins actuels, mais aussi aux éventualités qu'il est permis de prévoir; il n'est pas exagéré d'affirmer, la nécessité de cette égalité numérique de la Représentation des Provinces si l'on considère le développement prodigieux et constant des plus jeune Provinces de la Confédération.

Ce développement permet de prévoir dans un avenir prochain une égalité presqu'absolue dans la population et le commerce des diverses Prouinces, et si l'on ne prend soin de leur assurer dès maintenant la représentation à laquelle elles auraient droit dès lors, c'est se condamner à de nouvelles convulsions politiques, à de nouveaux changements qui sont toujours une nuisance au bon fonctionnement du Gouvernement.

Mais en dehors de ces considérations il en est une plus décisive encore en faveur de cette mesure.

Nos Provinces de l'Ouest dont les conditions économiques sont souvent en contradiction avec celles de nos aînées doivent sous peine de voir leurs intérêts méconnus par une majorité hostile, et par suite leur avenir compromis, avoir dans la Chambre-Haute une représentation numérique égale, qui puisse lutter victorieusement pour la défense de nos droits.

A ce seul point de vue et indépendamment du rôle néfaste du Sénat partisan, nous devons au Manitoba, comme dans tout le Nord-Ouest, faire tous nos efforts pour obtenir une réforme complète de la Chambre-Haute.

CORRESPONDANCE.

Saint-Laurent.

La Fete de l'Union Metisse St-Joseph.

Le 29 juin dernier l'Union Métisse St-Joseph de St-Laurent, a célébré sa fête nationale avec un succès remarquable.

Dès la veille au soir le drapeau métis flottait au vent sur l'emplacement du pique-nique, annonçant aux passants que le grand jour du plaisir approchait, et chacun en notre paroisse se promettait d'assister à la fête.

Les Membres de l'Association avaient naturellement fait une invitation au R. P. Camper, O. M. I., Supérieur de la Mission, pour lui et pour tous les religieux et religieuses que ce brave Vieux Missionnaire a su grouper autour de lui depuis 30 ans qu'il s'est fixé à St-Laurent.

Le R. P. Camper a accepté de grand cœur cette invitation et assuré ses paroissiens de sa profonde affection.

La grand'messe avait été annoncée pour 8 h. du matin, aussi de bonne heure chacun s'empressa de se diriger vers l'Eglise. Une foule considérable asssistait à la cérémonie, et parmi elle grand nombre de visiteurs.

Trois Frères venus de Winnipeg ont chanté la Messe du 6ième ton en compagnie de trois de nos Métis; un autre frère venu également de Winnipeg tenait l'orgue.

Tout à coup pendant l'Office Divin, on entendit les sifflements du vent, accompagnés de la pluie, et les visages étaient consternés, lorsqu'au sortir de l'Eglise on constata combien le temps était mauvais, et le plus triste c'est que le temps paraissait compromis pour toute la journée.

Cependant les Métis ont toujours été courageux et ils s'élancèrent vers le lieu du pique-nique.

La Fanfare de Posen, engagée par les Membres de l'Association, attendait au grand chemin vis-à-vis l'Eglise, elle prenait la tête de la procession faisant entendre les plus beaux morceaux de son répertoire.

Un grand nombre de voitures suivaient, une vingtaine de cavaliers escortaient la voiture des musiciens.

L'emplacement choisi par les Membres de l'Association était fort heureusement une place haute.

L'on se rendit alors aux tables tenues par les MM. A. V. Coutu, admirablement servies, et nos vénérés missionnaires voulaient bien s'asseoir au milieu de nous.

Vers les 10 h., le temps changea subitement, le vent vira, nous apportant la brise du beau Lac Manitoba et le reste de la journée nous eûmes un temps superbe. Il semblait à tous les assistants que notre St Patron avait voulu ainsi nous témoigner sa protection.

La journée fut occupée par une série de jeux et de courses de tous genres, qui intéressèrent vivement toute l'assistance. M. J. Hamelin, fils, et M. Moïse Ducharme dirigèrent les courses, l'un au départ, l'autre à l'arrivée.

De nombreux commissaires portant à la boutonnière de jolis insignes sur lesquels était inscrit:

L'Union Fait la Force

et

Union Métisse Saint-Joseph de Saint-Laurent

assurèrent sans peine l'ordre le plus parfait.

La musique de temps à autre faisait entendre les airs les plus variés, et sous le beau soleil, caressés par une douce brise, tous les spectateurs au nombre de plus de 300 goûtèrent les joies de cette réunion de famille cordiale et joyeuse.

Le R. P. Camper, O. M. I., le R. P. Chaumont, O. M. I., et le R. P. J. M. J. Mulvihill, ainsi que 8 autres religieux ont assisté à toute notre fête.

NAPOLÉON CHARTRAND.
Trésorier.
Union Métisse St-Joseph.

Dictons et Proverbes Espagnols.

L'air à Madrid est si subtil qu'il tue un homme et n'éteint pas une lumière.

—

Le meilleur des dés est celui que l'on ne joue pas.

—

Celui qui attend la messe et donne l'avoine avant de partir, ne perd jamais sa journée.

—

Quand Dieu aime bien quelqu'un il le fait vivre à Séville.

—

Celui qui est vaincu aujourd'hui, sera vainqueur demain.

—

Si quelque jolie femme vient te demander justice, ne la regarde pas.

—

Qui chante ses maux, enchante.

—

Qui n'a pas vu Grenade, n'a rien vu.

—

Les serenos de Malaga disent qu'ils ne boivent pas de vin, et avec le vin qu'ils boivent ils pourraient faire marcher un moulin.

—

Donnez des pierres à un Calatan, il en tirera du pain.

—

Pour manger et se gratter, le tout est de commencer.

—

Les cadeaux fendent les pierres.

BARON DE NERVO.

Le Danger des Frictions au Petrole.

On sait que l'application des substances imperméables sur la peau des animaux peut produire des accidents mortels ayant tous les caractères de l'asphyxie. L'application du pétrole peut produire le même effet en provoquant une sécrétion exagérée des matières sebacées produites par les glandes de la peau et en constituant ainsi une sorte de vernis qui agit à la manière des substances imperméables. Mais l'action nuisible du pétrole ne se borne pas à ce résultat, l'irritation produite a aussi pour résultat d'amener d'autres troubles fonctionnels dans les tissus cutaeés, et ces troubles ont leur répercussion dans tout l'organisme et se traduisent par des congestions de la vessie, du tube digestif et du rein. Il y a en outre une véritable absorption de pétrole par le sang et ainsi un empoisonnement indépendant de l'action pour ainsi dire mécanique exercée sur la peau par le pétrole.

Un vétérinaire d'Oran, M. Tiaret, a constaté récemment la mort de 5 chevaux arabes que leur propriétaire avait eu l'imprudence de frictionner au pétrole pour les débarasser de la gale dont ils étaient atteints.

Nous signalons ce fait pour mieux montrer que le pétrole ne doit pas être employé en frictions d'une manière inconsidérée, et d'ailleurs d'une manière générale les substances qui dissolvent facilement les corps gras ne doivent pas être appliquées sur la peau sans l'avis des praticiens s'il s'agit des animaux, ou sans l'avis du médecin s'il s'agit des humains.

Il y a des personnes qui se servent du pétrole pour l'entretien de la chevelure, d'autres qui emploient le benzine, c'est extrêmement im prudent.

Ces substance ne doivent être employées que si l'on prend soin de ne pas etteindre la peau, et encore faut-il ensuite user de lavage au savon pour éviter même les vapeurs des substances dont nous parlons. La vaséline, qui est un pétrole, ne parait pas occasionner d'accidents, mais encore il convient de faire des expériences pour savoir si elle ne peut, étant absorbée, produire des désordres dans l'organisme.

Nord-Ouest Canadien.

Reglement des Homesteads

Toute section No. pair, des terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les No. 8 et 26 pourront etre pris en homesteads par toute personne chef de famille ou aucun homme au dessus de 18 ans en raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees

L'entrée peut être faite personnellement a l'office des terres du district ou sur application au Ministre de l'interieur à Ottawa, ou au Commissaire d'immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée réguliere est de $10. pour tout terrain déja occupé, il sera chargé $5. ou $10. de plus pour rencontrer les dépenses de cancellation et des inspecteurs.

Conditions a remplir

Culture et residence pendant 3 ans sont requises, et durant ce temps, le colon ne peut être absent pendant plus de 6 mois en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Applications pour patentes

Peut être faite au bout de trois ans devant l'agent local ou l'inspecteur de homesteads, en ce cas les frais seront de $5. Il doit être fait notice 6 mois à l'avance par écrit au commissaire des terrains de la Couronne à Ottawa de l'intention de faire application pour et patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tout office des terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges Aide et assistance soront données pour trouver les terrains désignés et informations completes fournies sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minière ainsi que toute copie des lois et réglements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus par application soit au Secretaire du Department de l'interieur à Ottawa ou au Commissaire de l'immigration à Winnipeg.

JAMES A. SMART,

Deputé Ministre de l'Interieur.

N.B. A part les terrains ci haut mentionnés, des milliers d'acres de terrains de première qualité sont mis en vente par les differents Cie. de chemin de fer ou des Sociétés particulières.

ADA la CUBAINE

DEUXIÈME PARTIE.

Le Chatiment.

CHAPITRE DEUXIÈME.

La Vengeance.

(Suite)

Les Espagnols surpris durant leur sommeil, acculés à la rivière furent massacrés avant même d'avoir pu se rallier, seul un jeune offcier préféra tenter le passage de la rivière à la nage et se jeta héroïquement dans les tourbillons du torrent.

Quelques-uns de ses hommes suivirent son exemple, mais les Cubains avaient prévu le cas, et lorsque ces héroïques soldats après avoir lutté contre le flot furieux, atteignirent épuisés la rive opposée, ils furent immédiatement saisis et ligotés par des insurgés postés sur les bords.

Il eut mieux valu, cent fois mieux valu pour eux, tomber comme leurs camarades durant la surprise de la nuit; car leur sort était réglé à l'avance; ils devaient être les victimes expiatoires dont le long supplice vengerait les martyrs cubains.

Ils furent donc amenés à Bayamos, où la foule curieuse, déjà mise au courant du succès remporté par les insurgés attendait massée dans la rue leur arrivée.

Antonio en compagnie de sa fiancée s'était porté, lui aussi audevant de l'expédition, mais son émotion fut extrême lorsque parmi les prisonniers il reconnut le jeune officier espagnol à la générosité duquel il devait la vie.

La foule vociférante, hurlant, n'avait point assez d'injures pour jeter à la face de ces Espagnols exécrés; les ordures les plus immondes leur étaient jetées à la face, et n'eusse été la présence des chefs, ils eussent été mis en lambeaux, assomés, dépiécés, avant d'être rendus à la prison.

Antonio frémissait, serrait les poings en présence d'un tel spectacle et pour la première fois sa haine ne se trouvait plus en parfait accord avec celle du peuple.

—"Le malheureux," murmura Carmencita, qui elle aussi avait immédiatement reconnu l'Espagnol, "délivrons-le, Antonio, évitons-lui "ce supplice cruel."

—"Que faire, ma chère âme, "toute tentative pour le moment "serait infructueuse, mais accom- "pagnons le cortège et avisons à la "conduite à tenir."

Les prisonniers furent conduits à une maison transformée pour la circonstance en prison.

Le premier soin d'Antonio fut de se rendre à la prison et il n'eut aucune difficulté à pénétrer jusqu'auprès des prisonniers.

La surveillance était fort relâchée, les insurgés fêtaient leur victoire et les libations, les danses, les fandangos avaient fait oublier à ces soldats peu disciplinés leur devoir.

D'ailleurs la nuit était venue; et Antonio avait bien compté sur cette circonstance pour faciliter son plan.

Il se dirigea vers l'officier espagnol qui accoudé sur une misérable table paraissait vivre en pensée bien loin, bien loin de l'endroit où le sort l'avait jeté.

Il s'approcha de lui et le touchant à l'épaule:

—"Senor, levez-vous, suivez- "moi et ne dites pas un mot, je "suis celui qui vous doit la vie."

Une seconde, l'officier sembla hésiter, ses yeux semblaient fouiller le visage de l'homme qui lui parlait puis tout d'un coup, soit qu'il l'eut reconnu, soit qu'il fut indifférent à son sort il se décida à se confier à cet inconnu, il se leva et le suivit.

Aussitôt dans le corridor tirant de dessous son manteau, un léger manteau et un boléro semblables à ceux que portaient les Cubains il les lui tendit disant:

—"Faites vite et quoiqu'il ar- "rive suivez-moi sans dire un "mot."

Le hasard semblait les favoriser car grâce à la pafaite connaissance de lieux, Antonio au lieu de passer par la grande porte suivit un corridor aboutissant sur un jardin en arrière, ouvrit une petite porte et après s'être assuré qu'aucune sentinelle ne veillait au dehors il sortit en faisant signe à l'Espagnol qui le suivit.

Par des ruelles peu fréquentées ils eurent vite atteint la maison d'Antonio et arrivèrent dans la propre chambre de celui-ci.

—"Senor," dit enfin Antonio, "J'ai une dette à payer envers vous; vous m'avez sauvez jadis et pour moi vous avez trahi votre pays. Je dois aujourd'hui vous rendre la pareille. Veuillez donc prendre ces habits qui sont les miens; pour reprendre des forces vous voudrez bien, faire honneur au repas que vous montera ma fiancée, celle aux bons soins de qui vous m'avez confié, puis sans tarder nous partirons tous deux. Je vais faire conduire en dehors de la ville deux chevaux et grâce à ces rapides coursiers, dans 4 hrs d'ici je vous aurai conduit en un lieu sûr d'où vous pourrez aisément, Dieu aidant, rejoindre les vôtres."

—"Senor Antonio Alvarez, car tel est votre nom je crois, le temps n'est point aux discours; ce que j'ai fait à votre égard je l'ai fait par humanité n'escomptant point la récompense que Dieu semble aujourd'hui m'accorder; j'accepte votre offre généreuse et si jamais un jour, cette lutte fratricide qui ensanglante notre patrie cesse, rappelez-vous que don Maximo d'Algona vous est dévoué corps et âme."

Antonio ouvrait la bouche pour répondre mais il s'arrêta muet, saisi de stupeur en voyant paraître sur le seuil de la chambre sa mère Ada. Elle n'était plus reconnaissable, toujours vêtue de ses vêtements de deuil qui ne l'avaient point quittée depuis la mort de son père, mais le visage d'une paleur étrange, les yeux brillants, le sourcil froncé elle s'avançait rapidement et se plaçant entre les deux hommes:

—"Antonio, cet homme pour qui tu vas trahir ta patrie agonisante, cet ennemi de ta race que tu épargnes, ce bourreau de tes frères, c'est le fils de ton père!"

Et comme hagard il interrogeait éperdu.

—"Ecoute et juge mon fils. J'étais jeune lorsqu'un jour je rencontrais celui qui fut ton père; c'était un brillant cavalier et mon innocence se laissa prendre à ses hypocrites galanteries. Malgré mon père je l'épousai. Or un jour, un an après notre mariage, cet homme qui avait tout pour être heureux, riche grâce à moi, aimé par moi follement, obéi comme un Dieu; cet homme qui allait être père, partit me laissant seule à jamais et je ne l'ai plus revu. C'était don Pedro d'Algona, et tel est ton nom.

Cet infâme a poussé le crime jusqu'à la bigamie et cet Espagnol que tu vois devant toi est son fils, ou plutôt son bâtard; bien qu'il t'ait volé ton nom, ton rang au yeux du monde.

Mais la vengeance est proche, et le père sera châtié dans son fils."

Et s'approchant de la fenêtre elle allait l'ouvrir lorsque, devinant ses intentions, Antonio la devança.

—"Ma mère, vous savez de combien d'affections, de quelle soumission j'ai comblé vos jours; laissons à Dieu le soin de la punition et chassons toute idée de vengeance personnelle de notre esprit. Montrons-nous aussi généreux que notre ennemi quel qu'il soit. Je veux oublier que j'ai eu un père mais je n'oublierai pas que l'homme que voici quel qu'il soit m'a sauvé la vie, et je m'acquitterais de ma dette; souvenez-vous que vous lui devez votre fils."

—Qu'importe, il doit mourir, j'appelle et veux t'empêcher de te déshonorer en trahissant ta patrie.

—Ma mère, permettez-moi de vous résister pour la première fois de ma vie, mais par amour pour moi, laissez-moi agir, rentrez en votre chambre.

—Antonio, moi aussi j'ai résisté à mon père, le ciel m'en a châtié; que mon exemple t'éclaire.

—Ma mère de grâce!!!!

Et de son corps il défendait la fenêtre que sa mère voulait ouvrir voulant donner l'éveil et par suite rendre impossible la fuite de l'Espagnol.

Etonnée de cette résistance Ada s'arrêta, considéra son fils un instant avec un regard rempli d'étonnement et de rage, puis avec une vivacité surprenante et avant que son fils eut pu deviner son mouvement, elle saisit un poignard jeté sur la table à son côté, et d'un seul coup terrible l'enfonça dans la poitrine de l'officier espagnol.

En le voyant tomber, elle se tourna farouche vers Antonio, disant:

—"Le père m'avait lâchement "trahie, le fils allait causer ton "déshonneur, c'est un sang fatal "à notre race; j'ai fait justice."

Vive Cuba Libre.

H. D'HELLENCOURT.

Exposition Centrale du Canada - Ottawa.

DU 16 AU 24 SEPTEMBRE 1898.

Certaines associations d'exposition du Canada font payer pour les espaces que les exposants occupent, mais l'Association d'Exposition Centrale du Canada d'Ottawa n'est pas de ce nombre. Tout espace est donné gratuitement, plus que cela, les manufacturiers qui exposent diverses machines aratoires et autres sont aussi fournis de pouvoir moteur, gratis. De même les exposants d'animaux de ferme peuvent par arrangement spécial se procurer la nourriture de leurs animaux aux prix courants. L'Association fournit gratuitement toute la paille nécessaire. Cette année les exposants jouiront du comfort le plus parfait. Les différents bâtiments et les divers édifices que l'on trouvait petits, sont maintenant tout-à-fait confortables, ayant été considérablement agrandis. Le principal changement a été effectué dans la principale bâtisse qui est maintenant à l'épreuve du feu. Les changements et les additions faits aux autres bâtisses sont aussi considérables. Le tout présente un aspect qui sera aussi agréable aux exposants qu'aux visiteurs. La liste des prix a été considérablement augmentée, les exposants des différentes classes recevront une plus grande valeur en prix et un grand nombre de nouvelles classes ont été ajoutées à la liste. Le Bureau de Direction a cru devoir encourager autant que possible les cultivateurs qui s'occupent de l'élevage des animaux de ferme de premier ordre. Toutes les différentes classes sont énumérées dans la liste des prix. Les directeurs s'attendent à voir leurs efforts récompensés par une affluance d'exposants telle qu'il n'y en a pas encore eu depuis l'organisation de cette Association.

Déjà le Bureau de Direction a fait des arrangements spéciaux pour présenter au public des attractions qui étonneront les visiteurs. On a retenu les services d'une foule d'acrobates et de comédiens les plus audacieux qu'il soit possible de trouver en Amérique, par l'entremise d'un agent spécial à New York. Le seul et célèbre professeur Sutherland, artiste romain sur le trapèze, étonnera les spectateurs. Ce diable à quatre, saute des barrières, assis sur une chaise, suspendu à un trpèze, sur le dos de ses chevaux de race, qui galoppent à mors perdu, il est sans contredit le "Diable à Cheval" de notre siècle. Il y aura tous les jours ascension de ballon et descente en parachute par le professeur Lozearn. Une des plus belles et très unique attractions de l'univers sera les chevaux plongeurs. Ces chevaux s'élancent d'une plateforme d'une hauteur de 40 pieds dans un petit lac, avec toute l'adresse d'un plongeur habile.

Tous les soirs il y aura grand spectacle militaire représentant une scène de la grande révolution des Indes, le "Siège Dahli." Comme d'habitude, les services des volontaires les plus habiles ont été retenus.

Cette représentation est une des meilleures de MM. Hand et Teate.

Un Fleau Terrible.

Les chenilles ont envahi notre pays; de toutes parts on entend d'alarmants rapports des dommages qu'elles causent et menacent de causer, aux arbres et aux moissons. Dans les belles érablières qui entourent la ville Joliette dans les magnifiques bois de réserve des paroisses, du comté et du district, les chenilles dévorent les feuilles des arbres et les dépouillent d'une façon désolante. Naturellement ces arbres dépouillés ne pourront résister aux ardeurs des chaleurs tropicales dont on aura à souffrir en juin, juillet et août.

A certains endroits, dans la région d'Owen Sound, par exemple les chenilles sont assez nombreuses qu'elles sont un véritable obstacle à la circulation des trains de chemins de fer. Sur une étendue de 30 milles au sud d'Owen Sound, des millions de chenilles couvrent littéralement les voies ferrées. Elles sont comme de l'huile sur les lisses et rendent la circulation des plus difficiles. Les employés des trains sont obligés de séparer les wagons de fret par section; et de mettre deux engins aux chars des passagers.

C'est un fléau qu'il faut chercher à conjurer sans retard.

—La Gazette de Berthier.

ECHOS.

Les dames de la haute société de Boston ont donné, lundi dernier, dans les salons du Tremont Temple, une représentation exclusivement française.

O y a même chanté "en français" l'hymne américain "America."

C'est un événement que nous enregistrons avec plaisir, à cette période d'épreuves où le français est persécuté, aux Etats-Unis, par les descendants d'une race qui a des liens de parenté avec les enfants de la France.

Les juges de Milan ont fait un autodafé de journalistes. Ils ont la main dure: 12 ans de réclusion pour l'"Italia del Popolo," 7 ans pour le directeur du "Secolo," le seul des journaux populaires italiens qui soit sincèrement ami de la France, 5 ans pour don David Albutario, directeur de l'"Osservatore Cattolico."

La réclusion, ce n'est pas une plaisanterie en Italie. C'est une peine plus redoutée que le bagne.

Londres, 12.

Le correspondant du *Daily Mail* de Madrid, envoie une dépêche dans laquelle il est dit que le cardinal Vaughan a écrit une lettre à son frère qui habite Valladolid et a désapprouvé de toute son âme, la conduite des Etats-Unis envers l'Espagne.

Quand la gêne entre par la porte, l'amour sort par la fenêtre.

L'ECHO DE MANITOBA est en vente chez Melle M. E. Kéroack, coin des rues Main et Water. En face de l'hôtel Manitoba.

NOUVELLES LOCALES.

M. E. Guilbault est parti pour les Provinces de l'Est en voyage d'affaires.

Le R. P. Cherrier et Monsignor Richot sont partis pour la Province de Québec et Ottawa.

Mardi a eu lieu à St-Boniface le pique-nique de la Société Saint Vincent de Paul.

Il y a environ 800 émigrants en quarantaine à Stonewall. Il n'y a eu que 4 cas de variole légère.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Patterson est de retour de son voyage dans l'Est.

Melle Flavie Dubuc, fille de l'Hon. Juge Dubuc, est arrivée de Montréal.

Le R. P. Georges est parti samedi dernier de Montréal pour Liverpool, à bord du Yorkshire.

M. Gaudaur, de St-Boniface, a eu le malheur de perdre sa fille, Eléonore.

Melles Chevrier sont revenus d'une longue excursion aux Etats-Unis et dans l'Est qui a duré près d'un an.

L'Excursion des Journalistes de Wisconsin et du Michigan arrivera demain ou samedi à Winnipeg. Ils seront reçus par les autorités civiles.

Le 26 juillet a lieu le pèlerinage annuel de Ste-Anne des Chênes, qui reçoit chaque année un si grand nombre de fidèles.

M. V. Mager et M. LaRivière ont été nommés délégués provinciaux pour Provencher, par l'assemblée conservatrice tenue à l'Albert Hall

M. S. A. D. Bertrand est parti en voyage d'affaires, pour Juneau, (Alaska), il comptait passer par Minneapolis.

L'Hon. Clifford Sifton, Ministre de l'Intérieur, est venu visiter notre Exposition, il est reparti au bout de deux jours enchanté du succès merveilleux de notre fête.

En creusant dans les caves au-dessous de la Banque Impériale, on a découvert des ossements humains composant la partie d'un squelette. On se perd en conjecture à ce sujet.

Mardi matin a été célébré à la Cathédrale de Saint-Boniface, un service solennel en commémoration de la mort de Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières.

Nous avons reçu des communications qui, soit exprès, soit inadvertance, n'étaient pas signées. Nous avons pour règle absolue de ne publier ancune communication non signée.

On dit que M. Lauzon, l'éloquent député-orateur, est devenu *aphone* depuis la dernière réunion de l'Association Conservatrice. Nos compliments de condoléance pour ce triste accident.

Deux délégués du Wisconsin sont arrivés à Winnipeg et visitent les localités cnvironnantes, en vue de faire rapport à leurs compatriotes désireux de venir s'établir au Manitoba.

M. Moses Doward, une des victimes du sinistre de la Bourgogne, était habitant de Winnipeg depuis 1 an et quelques mois. Il était parti dans l'intention de voir sa [illegible]

Nous avons reçu plusieurs demandes de renseignements au sujet du concert qui devait être donné à St-Charles, mais il nous a été impossible de fournir le moindre renseignement à cet égard.

Un nommé Alfred Cave a été arrêté et traduit en cour pour avoir contrefait des chèques au montant de $20. C'est d'ailleurs un habitué de la prison; il a purgé il y a peu de temps une condamnation pour vol.

Le Maire de Toronto a reçu une lettre d'un inventeur, qui lui propose de fournir toute la pluie qui peut être jugée nécessaire. Il lui suffira d'indiquer quelle partie de la Province en a le plus besoin. Cet inventeur dit habiter Winnipeg.

M. Antonio Prince, avocat à St-Albert, était cette semaine à Winnipeg à l'occasion de l'Exposition. Il est parti prendre possession de ses nouvelles fonctions de Député-Régistrateur à Régina. Ses compatriotes de l'Alberta lui ont offert avant son départ de touchants témoignages de l'estime générale qu'il a su s'acquérir.

Un habitant de Morden, M André Descho, a été arrêté l'autre soir au coin de la rue King et de l'avenue Dufferin, par des voleurs qui le couteau en main l'ont sommé de donner son argent. Sur son refus l'une des voleurs l'a frappé à la tête avec le manche de son couteau et jeté par terre. Au bruit de la lutte des voisins sont accourus et les voleurs se sont enfuis emportant sa montre.

M. Dixon, bien connu à Winnipeg, vient d'acheter la pharmacie du Dr Lambert et va monter un nouveau magasin de pharmacie à St-Boniface, dans le bloc Chamberland, la porte voisine du bureau de poste. C'est M. Dufoie qui sera gérant de cet établissement. M. Dufoie qui parle parfaitement le français est licencié de l'institut pharmaceutique de Winnipeg, gradué de l'Ecole de Montréal, de la Province de Québec et de Manitoba.

Un accident a eu lieu à Winnipeg par suite du choc entre deux tramways électriques qui se suivaient de trop près. Le choc a fait tomber un jeune garçon de 6 ans, et une jeune femme qui se précipitait à son secours a été renversée par le contre-coup et a dû être transportée dans une pharmacie. Le choc a été si violent que les lanternes des deux tramways ont été brisées.

Union Metisse St-Joseph de Manitoba.

Nous rappelons à nos lecteurs que la fête annuelle de l'Union Métisse St-Joseph aura lieu le 23 sur la terre de M. Louis Lavallée.

Le Club de Base-Ball St-Joseph de Manitoba, qui doit lutter avec les Sociétés d'Amateurs de Lorette et de Ste-Anne, comprend :

M. Jonas Deschambeault,
M. Gust. Mager,
M. Frank Carrière,
M. A. Goulet,
M. Maxime Genthon,
M. Alex. Genthon,
M. P. Lavallée,
M. M. Vaudry,
M. Lonis Neault,
M. Jim Nesbit,
M. Roger Golet,
M. Harry McDermott.

La lutte promet d'être intéressante.

Abonnez-vous à L'ECHO DE MANITOBA, le plus jeune des journaux canadiens-français de l'Ouest, mais aussi le seul uniquement dévoué aux intérêts de tous ceux qui parlent la langue française. L'avenir est aux jeunes.

Nous allons bientôt voir ce fameux Cirque des Frères Lemen qu'on dit être le meilleur cirque [illegible]

Correspondance Legale.

JUSTICE. — Vos indications ne sont point suffisantes. Deviez-vous délivrer le bois à Heywood ou à S. C.? L'acheteur avait-il un ordre pour le bois? Ou bien deviez-vous faire quelque chose de plus pour le livrer, par exemple: le mettre sur char en payant le fret jusqu'à S. C.?

Nous allons voir bientôt lé plus grand éléphant captif de l'univers.

